Les enfants non vaccinés sont en meilleure santé

Maintenant, c'est prouvé officiellement : vacciner nuit à la santé. Les parents responsables s'informent et ne laissent pas vacciner leurs enfants! Pour s'en convaincre, voici l'enquête d'Angelika KÖGEL en collaboration avec l'Institut Koch et présentée lors d'une émission de Alpenparlament TV, en Allemagne, le 26 octobre 2011 [Texte en allemand sur www.efi-online.de – Traduction de Michel FLOCH].



L es enfants vaccinés et les adolescents ont bien plus d'allergies, souffrent plus souvent de troubles du développement, ont beaucoup plus de maladies infectieuses et de maladies chroniques.

De mai 2003 à mai 2006, la plus haute instance de santé allemande, l'Institut Robert Koch, a réalisé une grande étude appelée **KIGGS** sur la santé physique et mentale de 17 641 enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans. Les enfants et leurs parents durent d'abord remplir un vaste questionnaire. Ensuite un médecin les interrogea et procéda à une analyse de sang et d'urine sur les jeunes concernés. A la fin, on disposa, pour chaque participant d'environ 1500 données. Au total, cela représente plus de 26 millions d'informations.

Pendant les recherches déjà, on insista à maintes reprises sur l'importance de cette étude. On aurait, après l'analyse des données, des connaissances étendues sur l'état de santé des jeunes et sur les facteurs qui peuvent jouer en rôle dans son évolution. Cela serait à l'avenir la base pour continuer à améliorer la santé des jeunes. Nous étions très curieux de connaître les résultats car, à ce moment-là déjà, on savait que les vaccinations aussi seraient concernées par cette étude.

Un an après la fin de l'étude, les résultats furent publiés, dans une double édition du Journal fédéral de la santé, sur plus de 900 pages. Par la suite, furent publiés 200 articles scientifiques qui concernent les analyses et les résultats de l'étude KIGGS. La relation entre le statut vaccinal et la santé fut cependant complètement laissée de côté. Pas même le thème, souvent dis-

cuté publiquement : «vaccinations comme déclencheur d'allergies», ne fut mentionné.

Cependant, on avait laissé entrevoir que les données brutes de cette étude seraient mises à la disposition des gens intéressés dans un dossier internet accessible au public. Je fus d'autant plus réjouie que j'ai pu effectivement commander, au début de l'année 2009, une copie de la banque de données, copie que j'ai reçue, en effet, contre une taxe de protection de 90 €. Jusqu'au bout, j'ai eu des doutes, craignant tout simplement qu'on rejette ma requête, d'autant plus que, dans le formulaire de demande, j'avais déclaré honnêtement ce que j'avais l'intention de faire de ces données. Celui qui me connaît sait que j'aime les mathématiques, les nombres et les liens logiques ainsi que les grands défis. Depuis le printemps 2009, je m'occupe de ces données pour faire ressortir toujours plus de relations entre les faits et dans le but de les publier.

Après la première publication de mes résultats, en juin 2009, je fus attaquée violemment par l'Institut Koch. Ils déclaraient que mes conclusions étaient grossièrement erronées et ma manière de procéder incorrecte. Aucun lien de cause à effet publié par moi n'était exact. On travaillait à une interprétation contradictoire. Celle-ci serait publiée au milieu de l'année 2010 dans la revue spécialisée Deutsches Arzteblatt (journal allemand des médecins). Jusqu'à aujourd'hui rien de semblable n'a eu lieu. Il est laissé à l'imagination du lecteur averti de deviner pour quelles raisons une des plus hautes autorités de santé alle-

mandes attaque d'une manière aussi peu éthique une personne qui accomplit un travail d'information honnête et soigné; cette autorité ensuite ne fournit pas la preuve de ses allégations. En tout cas, je suis maintenant persuadée que nous arrivons dans une phase où les dégâts causés par une industrie pharmaceutique cupide et ses hommes de main ne pourront plus être dissimulés.

Les résultats de ce qu'on appelle l'enquête TOKEN, qui fut également diligentée par l'Institut KOCH, appartiennent aussi à cette catégorie. A la suite des décès de nourrissons survenus après l'injection du vaccin hexavalent, qui est pratiqué dès la 9e semaine de vie, les experts ont analysé tous les cas de décès suspects d'enfants survenus avant l'âge de 2 ans entre 2005 et 2008 afin d'établir un lien éventuel avec les vaccins. Les résultats devaient en fait être publiés fin 2008. Jusqu'à ce jour, aucune publication n'a eu lieu sur ce thème. Au printemps de cette année, un rapport annoncé sur ce sujet, pour une conférence spécialisée, fut retiré peu de temps avant et sans indication de raison. L'origine des terribles dégâts observés peut avoir une explication. Mais le fait que les fabricants des deux vaccins hexavalents aient pris en charge la plus grande partie du financement de cette étude ne devrait certainement pas contribuer à leur neutralité. Ils ont choisi le silencel

Les vicissitudes de notre étude

Mais revenons à mes analyses de l'étude KIGGS. Au début, je croyais ne pas pouvoir obtenir de résultats. La description des données fournies était inconsistante et trop détaillée. Dans cette étude aussi, on avait à nouveau essayé de mettre dans le même sac les enfants négligés ou très maladifs – et de ce fait moins vaccinés – avec ceux qui délibérément n'avaient pas été vaccinés ou seulement plus ou moins vaccinés. Ceci pour fausser les résultats. Je m'étais attendue à cela. Ce qui fait qu'après quelques jours d'efforts, j'étais découragée parce que trop de réponses précieuses concernant les questions de vaccination avaient été retirées des données globales à la fin de l'enquête. Les réponses aux deux pages de l'interrogatoire effectué par le médecin et concernant les questions vaccinales, manguaient totalement.

Par exemple, on avait retiré du questionnaire des questions comme celles-ci : « Quelles raisons aviez-vous pour ne pas faire vacciner votre enfant ?» ou : «Votre enfant a-t-il mal supporté une vaccination ?» Avec ces réponses, une différenciation plus précise aurait été possible entre les enfants pas du tout vaccinés ou peu vaccinés délibérément et les enfants pas encore vaccinés pour des raisons comme la maladie ou la négligence. Cette distinction aurait été importante parce que le nombre des enfants maladifs, et pour cette raison, peu ou pas vaccinés, change négativement la statistique des enfants non vaccinés délibérément et débordant de santé. Cependant, dès le début de cette vaste enquête et à partir de ces maigres informations, j'ai pu disposer d'éléments me permettant de conclure que les enfants et les adolescents non vaccinés étaient en meilleure santé.

En effet, comme pour chaque enfant examiné, le nombre exact des vaccinations reçues est indiqué dans les données informatiques, j'ai pu, malgré ces imprécisions, présenter des corrélations que je n'attendais pas aussi claires et aussi évidentes. Bon nombre de ces corrélations entre le statut vaccinal et la santé sont, même du point de vue statistique, significatives, voire hautement significatives. Cela veut dire que la probabilité de trouver cette relation de cause à effet tout à fait par hasard, à cause d'une erreur, s'élève à 5% ou plutôt 1%. Cette probabilité d'erreur est en matière de statistique un nombre de grandeur qui témoigne de la qualité des conclusions.

L'exemple de l'allergie

Toute personne qui connaît un allergique ou qui est elle-même concernée sait combien la qualité de vie est diminuée par cette maladie chronique. On parle déjà depuis des décennies des allergies comme effet secondaire des vaccinations. Un médecin homéopathe expérimenté avait rapporté, lors de la première conférence que j'avais organisée en 1997 sur les vaccinations et leur critique, que ce n'était qu'après l'introduction de la vaccination anti-variolique qu'on a commencé à décrire les symptômes du rhume des foins. De plus amples recherches historiques auraient montré que chaque fois qu'on a vacciné, peu de temps après des allergies ont éclaté d'une façon épidémique.

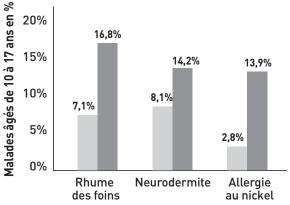
Les partisans acharnés de la vaccination et les autorités de santé soutiennent, de plus en plus, depuis quelque temps, cette bêtise : les vaccinations protègeraient même des allergies! D'ailleurs, écrivent-ils, en RDA (ancienne Allemagne de l'Est), il y avait une obligation vaccinale et là-bas les allergies étaient bien plus rares. En réalité, c'est l'inverse. Je sais de source sûre qu'en RDA, on vaccinait avec beaucoup de circonspection car on était au courant du lien entre vaccins et allergies. Les enfants allergiques étaient, en fait, les plus vaccinés!

Avec curiosité, je me suis tout d'abord concentrée, dans mon analyse, sur les liens de cause à effet et j'ai obtenu des preuves éclatantes. Les enfants vaccinés ont presque deux fois plus souvent une neurodermatite (dermatite atopique), plus de deux fois plus souvent un rhume des foins et cinq fois plus souvent une allergie au nickel que les enfants non vaccinés. Si l'on pouvait maintenant retirer du groupe des enfants non vaccinés, les enfants très malades et non vaccinés pour cette raison, les différences seraient encore plus grandes.

Il est regrettable aussi que le groupe des enfants pour lesquels les indications de vaccinations manquent totalement soit très important et s'élève à 70%. On peut supposer que se cachent dans ce groupe des enfants sciemment non vaccinés ou peu vaccinés. Pour éviter des démêlés désagréables avec les médecins de l'enquête, les parents ont refusé manifestement de donner les informations concernant les vaccins. Cette attitude des parents est compréhensible, étant donné

ET LES ALLERGIES 20% 16.8% 15% 14,2% 13,9%

RELATION ENTRE LES VACCINATIONS



vaccinés

que les médecins responsables ont fait pression sur les parents, directement sur le lieu de l'enquête, pour qu'ils fassent les vaccinations manquantes. Ce chantage à la peur et cette mise sous pression, les parents d'enfants non vaccinés ne les connaissent que trop bien. Mes analyses fourniront ici un puissant argument contraire.

Analyse des vaccins administrés

Une autre surprise fut pour moi de découvrir les différents taux de vaccination selon les vaccins et les catégories sociales. Comme on pouvait s'y attendre, la vaccination antitétanique était la vaccination la plus rarement refusée.

Neuf vaccins pédiatriques furent recensés : tétanos, diphtérie, polio, HIB (méningite bactérienne), pertussis (coqueluche), hépatite B (jaunisse) – habituellement inoculés sous la forme d'un vaccin hexavalent et la rougeole -, les oreillons, la rubéole - habituellement inoculés dans un vaccin trivalent ou aujourd'hui tétravalent avec la varicelle.

Les différences dans les taux de vaccination montrent clairement que la décision de se faire vacciner est souvent un processus tout à fait conscient et qu'il y a de nombreuses possibilités intermédiaires entre être totalement vacciné ou pas du tout. Ces chemins individuels sont, pour les parents, de plus en plus difficiles à suivre car on ne trouve pratiquement plus que des vaccins combinés qui ne laissent plus le choix entre un refus complet ou une vaccination complète. Cette mise en évidence d'une décision tout à fait consciente et individuelle est un argument qui va à l'encontre des reproches que l'on fait généralement aux parents qui ne vaccinent pas ou qui vaccinent peu : on leur reproche leur négligence, leur manque de responsabilisation, ou même leur lassitude face à la vaccination. Après tout, le droit d'éduquer et de soigner nos enfants est inscrit dans la Loi fondamentale (constitution). Nous devons revendiguer à nouveau ce droit avec plus d'insistance. Grâce à cette étude nous avons les meilleurs arguments!

Nous les parents, nous savons exactement ce qui est bon pour nos enfants et ce que nous voulons.

non-vaccinés

Parmi les 17641 participants à cette enquête, 217 n'étaient pas vaccinés contre le tétanos, cela représente 1,32% de ceux qui présentèrent leur carnet de vaccination ou indiquèrent qu'ils n'en possédaient pas volontairement. Ici je tiens compte d'un facteur important qui avait été introduit dans cette étude pour compenser d'éventuelles distorsions du fait de la non-participation de personnes choisies au hasard.

Je choisis ici le tétanos étant donné que cette maladie est la plus redoutée de beaucoup de parents. Si l'on extrapole le taux des enfants non vaccinés à tous les enfants et adolescents d'Allemagne, âgés de 0 à 17 ans, il y en a bien plus de 100 000 qui ne sont pas vaccinés contre le tétanos. Malgré cela, depuis des décennies déjà, il n'y a aucun décès en Allemagne dans ce groupe d'âge. Les rares enfants qui, chaque année, d'après la statistique des hôpitaux, contractent cette maladie (entre 0 et 4 enfants par an), sont traités avec succès. Le statut vaccinal de ces enfants malades n'est pas connu, mais il est fort probable que parmi eux certains soient vaccinés.

Il y avait 1779 enfants dans cette enquête qui avaient déjà reçu plus de 30 vaccins, naturellement cachés dans des vaccins combinés. En moyenne, les 0-17 ans avaient eu presque vingt-trois vaccins. Une idée pour moi absolument effrayante, si l'on considère les adjuvants, les conservateurs, l'aluminium, les antibiotiques, les tensio-actifs (ces derniers sont des substances chimiques liposolubles dans les graisses et les solvants des graisses qui sont également utilisés dans les lessives). A mon avis, ces additifs sont responsables pour une grande part des effets secondaires après les vaccinations. Ils ne font pratiquement pas l'objet de recherches et sont malheureusement rarement indiqués dans la notice jointe.

Au lieu de l'habituel mercure qui était contenu dans les vaccins comme conservateur, on utilise, depuis quelques années du **phénoxyéthanol**. Cette substance chimique sert, entre autres, à tuer (endormir) les poissons et conserver les cosmétiques. A partir des banques de données pour fabricants de cosmétiques, on constate que le phénoxyéthanol est connu pour provoquer des allergies, des éruptions cutanées, des maladies nerveuses, des problèmes du système immunitaire et des lésions organiques ainsi que des dégâts

génétiques lors de l'expérimentation animale. On le soupçonne aussi d'être cancérigène. Dans les instructions de santé, il est indiqué que ce produit chimique ne doit aller ni dans les ordures ménagères ni parvenir dans la nappe phréatique. On doit cependant l'inoculer à tous les bébés à partir de la 9° semaine, à quatre reprises, chaque fois 2,5mg!

Dans la littérature spécialisée, on décrit le cas d'un bébé d'un an et demi qui, après un vaccin, a eu une grave réaction allergique que l'on a imputée à cet additif.

Les autorités européennes responsables de l'administration des produits chimiques sur le marché mentionnent cet additif dans des documents détaillés rédigés en anglais. Leur nature et leur quantité y sont précisées. Ce qui est scabreux, cependant, c'est qu'en Allemagne ces indications manquent totalement, non seulement dans la boîte du vaccin, mais aussi dans les informations détaillées à l'usage des médecins! Ces précisions ne sont pas obligatoires en Allemagne. Le fabricant les fournit pourtant pour le marché australien!

La question reste posée de savoir comment un médecin allemand doit informer sérieusement le patient ou ses parents si le fabricant lui cache des informations aussi importantes, avec la bénédiction des autorités de santé. En cas d'informations insuffisantes, les parents ne peuvent pas donner un consentement valable à la vaccination et le médecin commet du point de vue juridique, une atteinte à l'intégrité corporelle. Vu sous cet angle, les fabricants incitent les médecins à commettre un délit pénal. Si l'on considère que ce composant ainsi que bien d'autres additifs ne sont pas déclarés lors de la mise du vaccin sur le marché et qu'ensuite ils ne sont pas analysés, il n'est pas étonnant que les vaccinations soient de plus en plus controversées. Elles sont mises en cause dans les lésions des nerfs et des organes et perturbent le système immunitaire.

Rôle des vaccins dans les atteintes cérébrales

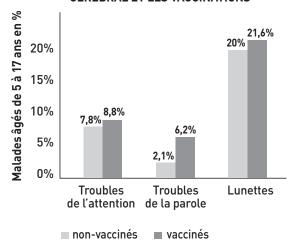
Un autre aspect important de la santé des enfants et des adolescents concerne les troubles du développement du cerveau. Ici aussi, depuis des décennies, il y a des experts compétents qui voient des relations entre les maladies cérébrales, graves ou bénignes, et la vaccination. La maturation du cerveau, qui est si importante pendant les premiers mois et les premières années de la vie, serait perturbée durablement par les vaccinations. Des preuves solides manquaient jusqu'à maintenant.

Le syndrome du déficit de l'attention, appelé aussi trouble du déficit de l'attention (TDA), avec ou sans hyperactivité, est une des bizarreries de plus en plus fréquentes dans l'enfance et l'adolescence. Elle est souvent traitée avec des drogues par la médecine classique. Les troubles de l'apprentissage et du développement chez les jeunes sont de plus en plus souvent diagnostiqués et traités avec toutes sortes de médicaments et de thérapies.

L'analyse qu'a permise cette étude confirme que les vaccinations précoces et le nombre grandissant de vaccins nuisent au développement du cerveau. L'âge de la vaccination est toujours plus précoce. En Allemagne, un bébé vacciné selon les recommandations, recoit sa première «avalanche » de vaccins (vaccin hexavalent) après la 8° semaine de vie, aux USA 6 semaines après la naissance. La seule possibilité pour un être aussi petit d'exprimer les douleurs infernales et insupportables après une vaccination sont des cris stridents et continuels. Ce cri est qualifié de « cri du cerveau» dans la littérature spécialisée et c'est un effet secondaire reconnu après vaccination. Dans les études préalables à l'autorisation de mise sur le marché, les bébés qui montrent, après la première ou la deuxième vaccination, ce comportement spectaculaire et crient d'une façon inhabituelle, ne sont pas pris en compte. Grâce aux descriptions faites de dégâts vaccinaux gravissimes, je sais que, dès la première vaccination, ces cris qui vous pénètrent jusqu'à la moelle des os, et durent souvent des heures, ont frappé l'attention des mamans. Malheureusement, il n'est pas rare que, par la suite, le pédiatre, informé de cela, réprimande la mère et la traite d'hystérique, et continue de vacciner.

C'est une grave faute professionnelle! Dans toute notice accompagnant le vaccin, il est écrit qu'on ne doit pas continuer à vacciner après des réactions d'intolérance. Si l'on persiste, après la deuxième ou troisième vaccination apparaissent alors des convulsions.

RELATION ENTRE LES TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT CÉRÉBRAL ET LES VACCINATIONS



Le Dr BUCHWALD, le médecin le plus connu en Allemagne pour son attitude critique vis-à-vis de la vaccination, rapportait depuis déjà longtemps dans ses conférences qu'il avait l'occasion d'observer tout particulièrement une légère atteinte des nerfs optiques causée par les vaccinations. Ces nerfs optiques sont également des nerfs cérébraux. Une lésion des nerfs optiques est même expressément mentionnée dans la notice d'accompagnement d'un vaccin pédiatrique. Il n'est pas étonnant que les enfants non vaccinés aient plus rarement besoin de lunettes. Fréquemment des gens deviennent subitement aveugles après une vaccination sans qu'une autre cause puisse être trouvée que le vaccin qui vient d'être fait.

Les vaccinés portent plus souvent des lunettes, souffrent plus souvent du syndrome du déficit de l'attention et doivent suivre une thérapie de la parole, trois fois plus souvent, chez un orthophoniste... Si les enfants vaccinés ont plus fréquemment des allergies et des déficits dans le développement du cerveau, sont-ils au moins, ensuite, mieux protégés contre les maladies infectieuses et, grâce à cela, en meilleure santé? Visiblement non. La réceptivité aux maladies infectieuses augmente à cause des vaccins, et ceci indépendamment du fait qu'il s'agisse d'infections de l'appareil digestif ou de simples refroidissements.

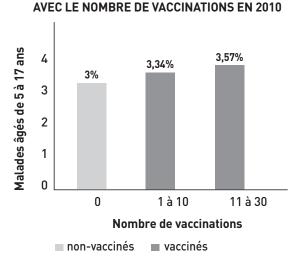
Les données informatiques indiquaient quel(s) vaccin(s) l'enfant avait reçu et le nombre exact de vaccins administrés. Cela permettait une analyse plus précise concernant un lien possible entre le

nombre des doses vaccinales administrées et le nombre des infections durant la dernière année. Plus les enfants avaient reçu de vaccins, plus ils étaient réceptifs aux maladies. Du point de vue de l'industrie pharmaceutique ceci est un effet secondaire aux vaccinations tout à fait souhaitable! On crée ainsi facilement de nouveaux marchés pour les médicaments traitant les infections. On peut expliquer cet effet par le stress causé au système immunitaire par les vaccins et la réceptivité aux maladies qui en résulte.

Les enfants vaccinés sont aussi plus souvent affectés par des infections sérieuses telles que les pneumonies et les otites de l'oreille moyenne. 7,75 % des enfants non vaccinés ont déjà eu une pneumonie contre 11,07 % des enfants vaccinés. 39,62 % des enfants non vaccinés souffrent, au moins une fois, à un moment ou à un autre, d'une douloureuse otite de l'oreille moyenne contre 53,46 % des enfants vaccinés.

Plus de 5% des enfants vaccinés ont un diagnostic de **scoliose**. Il s'agit d'une déformation ou d'une déviation de la colonne vertébrale. Vous vous demanderez maintenant ce que cela a à voir avec les vaccinations? Les maladies nerveuses aussi, dont il est question dans presque toutes les notices de vaccin, peuvent provoquer une scoliose. Les muscles le long de la colonne vertébrale sont pour ainsi dire mal programmés, de sorte qu'il en résulte des tensions musculaires anormales et persistantes qui déforment la colonne vertébrale. Dans le groupe des enfants non vaccinés, on n'a d'ailleurs pas trouvé de cas de scoliose.

NOMBRE MOYEN DES INFECTIONS EN RELATION



Il est troublant, à ce propos, que ce lien de causalité ne soit absolument pas connu jusqu'à maintenant et qu'il ne fasse l'objet, par conséquent, d'aucune recherche. Il a pourtant, du point de vue statistique, une signification si grande qu'il est qualifié de «hautement significatif».

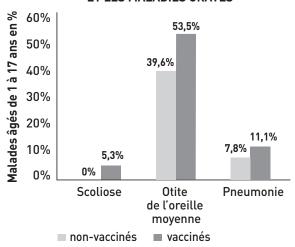
Plus de 5% des enfants vaccinés souffrent d'une déformation de la colonne vertébrale, chez les non vaccinés, pas un seul cas. Par ailleurs, les enfants et adolescents vaccinés ont un risque bien plus élevé de contracter une pneumonie ou une otite de l'oreille moyenne.

Dans les maladies virales, comme la varicelle et les maladies bactériennes comme la scarlatine ou la diarrhée à salmonelles, on peut prouver que les enfants non vaccinés sont nettement plus résistants. On vaccine depuis peu contre la varicelle, mais ne serait-il pas plus correct de dire «pour»? Les enfants vaccinés sont nettement plus sujets aux maladies infectieuses, comme par exemple la varicelle, la scarlatine, la diarrhée à salmonelles, car le système de défense immunitaire est affaibli par les vaccinations.

Les parents attentifs et expérimentés ainsi que les thérapeutes observent ces liens de causalité depuis déjà des décennies. Il n'est donc pas étonnant que, dans les familles nombreuses, on vaccine de moins en moins. Les enfants non vaccinés ont, en moyenne, et selon leur classe d'âge, jusqu'à un tiers de plus de frères et de sœurs.

Il est plus facile aux mères cultivées de comprendre les informations concernant le thème des vaccinations car les informations sont rédigées dans une langue spécialisée difficile. Plus le

RELATION ENTRE LES VACCINATIONS ET LES MALADIES GRAVES



niveau d'études des mères est élevé, moins on vaccine. Evidemment, je ne considère pas les mères dont le niveau scolaire est plus bas comme moins responsables. Je regrette vivement qu'il y ait toujours beaucoup trop peu d'informations critiques sur les vaccins à la portée de tous. Le niveau d'études des pères paraît d'ailleurs n'avoir aucune influence sur la décision de vacciner.

Je peux malheureusement confirmer cela par plus d'une centaine de conférences que j'ai données durant les quatorze dernières années. Seule une fraction des auditeurs sont des pères. Je souhaiterais ici, de tout cœur, que la décision de vacciner soit prise par les deux parents et qu'à l'avenir, de plus en plus de pères s'occupent de ce sujet important.

Qu'en est-il de la protection conférée par les vaccins ?

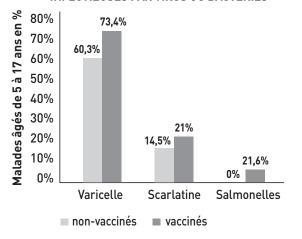
Grâce aux analyses des données informatiques recueillies pour l'étude KIGGS, il est prouvé que les enfants non vaccinés sont en bien meilleure santé et plus résistants. Qu'en est-il, cependant, de la prétendue protection vaccinale? Les enfants vaccinés sont-ils au moins protégés des maladies contre lesquelles on vaccine avec un risque élevé d'effets secondaires? Oui, il existe, apparemment une certaine protection contre les maladies respectives. Cependant, il est difficile de dire si cette protection est vraiment réelle. En effet, un médecin a tendance, lorsqu'un enfant vacciné a une rougeole, à attribuer l'exanthème (éruption

cutanée) à une autre cause et chez un enfant non vacciné il aura tendance à donner un faux diagnostic de rougeole. Tout cela fausse les statistiques. Si l'on fait abstraction de ces subterfuges, on se rend compte que la protection est, en réalité, encore plus mauvaise. Partons, pourtant, du principe que les données fournissent, dans ce domaine, des indications relativement fiables.

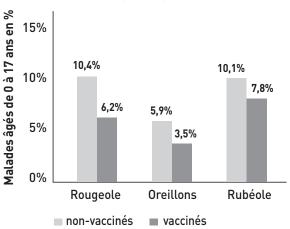
On constate qu'environ 10% des enfants non vaccinés contre **la rougeole** la contractent au contact de ceux qui sont vaccinés, 6% des vaccinés l'attrapent quand même. Pour les oreillons et la rubéole, des effets semblables sont observables. Par conséquent, ces vaccinations produisent, d'après les statistiques, une protection d'environ 40%. Dans notre étude, parmi les enfants vaccinés contre la rougeole qui eurent quand même cette maladie, il y en avait 63 qui avaient reçu trois vaccins ou plus contre la rougeole. D'après les déclarations des fabricants et des autorités sanitaires, les vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole procurent une protection presque parfaite contre ces maladies.

Ces affirmations sont en contradiction avec la mauvaise protection que laisse apparaître notre étude. En Allemagne, lorsqu'un cas de rougeole est suspecté, tous les enfants non vaccinés sont exclus de l'école parce qu'ils sont considérés comme contagieux et que de ce fait ils représentent un danger pour les autres. C'est dire à quel point les droits de l'homme sont violés ainsi que le principe constitutionnel d'égalité! Cette attitude arbitraire et injuste est, d'un point de vue juridique, extrêmement problématique.

RELATION ENTRE LES VACCINATIONS ET LES MALADIES INFECTIEUSES PAR VIRUS OU BACTÉRIES



RELATION ENTRE LES VACCINATIONS ET LA PROTECTION VACCINALE



Conclusion

Les autres facteurs influençant la santé des enfants et des adolescents n'ont pas été retenus dans cette étude. Les parents particulièrement anxieux font vacciner leurs enfants davantage et plus tôt et vont plus souvent chez le médecin. Si l'on tient compte cependant de tous ces facteurs. cette anxiété rend justement les enfants particulièrement réceptifs aux maladies. On peut donc supposer qu'une santé plus mauvaise soit à mettre, en partie, sur le compte de telles influences. La peur cependant - et pas seulement chez les parents – est la plus mauvaise conseillère imaginable et elle constitue une mauvaise base de départ pour élever des enfants émancipés et résistants à tout point de vue. Les parents qui tourmentent leurs enfants avec des vaccins et autres actes médicaux dictés par la médecine officielle devraient plutôt se poser des questions sur leur attitude face à la vie et chercher de l'aide pour surmonter leurs anxiétés, au lieu de tomber dans le piège du marketing de l'industrie pharmaceutique basé sur la peur. Comme j'ai personnellement quatre enfants, je sais très bien comme il est facile de faire peur aux parents par des manipulations constantes et subtiles. Contre cela, seule l'information et une bonne part d'humour sont un remède. Imaginons que de moins en moins de personnes se fassent vacciner, eux et leurs enfants, et il ne se passe rien, ou le contraire, c'est-à-dire que nous devenions de plus en plus sains et vigoureux! Du point de vue de l'industrie pharmaceutique et des services publics ainsi que des politiciens qu'elle contrôle, ce serait une catastrophe! Le bilan de mes conclusions dans cette étude est impressionnant.

Les enfants non vaccinés sont à tout point de vue en meilleure santé que les vaccinés. En témoignent les preuves extraites des données informatiques de l'étude KIGGS, ainsi que les explications logiques qui sont basées sur les effets des additifs.

La diffamation à l'adresse des enfants non vaccinés et de leurs parents doit être arrêtée immédiatement, de même que la contrainte vaccinale, directe ou indirecte, comme par exemple, les exclusions de l'école d'enfants non vaccinés.

Les parents responsables et informés ne font pas (ou ne laissent pas) vacciner leurs enfants!

«En 2010, j'ai fêté mes 50 ans et suis heureuse d'avoir vécu toutes ces expériences qui m'ont fait évoluer. Quand j'ai commencé il y a 18 ans à m'intéresser au problème des vaccinations, il existait tout juste quelques livres sur le thème et encore moins de personnes qui osaient critiquer ouvertement cette pratique. En 1996, j'ai participé en direct à une émission critique sur les vaccinations : après cela, le sujet m'a happée comme une déferlante, tant le besoin d'information compréhensible par tout le monde était grand et inassouvi. En 1997, j'ai organisé le tout premier congrès dans un pays germanophone et, en 1999, le second avec plus de 600 participants. Entre temps, les cercles de réflexion sur le thème des vaccins se sont multipliés et de plus en plus de publications voient le jour. J'ai l'espoir que tout cela permettra de faire vaciller l'industrie pharmaceutique dans un avenir proche. »

Contact: efi@efi-online.de

Autre étude sur les enfants non vaccinés

[suite de notre article prau dans le Courrier d'ALIS n°74, p.16]

Etude du Dr Andreas BACHMAIR. homéopathe [1]

Une étude menée par un groupe Suisse alémanique et dont on peut trouver les données sur Internet en anglais et en allemand [www.vaccineinjury.info/vaccinations-in-general/health-unvaccinatedchlidren.html] rejoint les conclusions de l'enquête réalisée par Angelika KÖGEL. Le travail du groupe suisse n'est pas terminé, un questionnaire est d'ailleurs en ligne, chacun peut le remplir et l'envoyer afin de grossir les informations recueillies.

L'étude, totalement indépendante, faite à partir d'un questionnaire via Internet, en Europe et aux Etats-Unis, a porté sur 9334 participants d'une quinzaine de pays, divisés en plusieurs groupes d'âge: 0-2 ans (le plus important), 3-4 ans et 5-6 ans, ainsi que des adolescents jusqu'à 19 ans, ce qui fait que les résultats diffèrent un peu de ceux d'Angelika qui, elle, a analysé l'état de santé d'enfants entre 0 et 17 ans. Mais, grosso modo, on retrouve la même tendance, notamment en ce qui concerne les allergies. La prévalence de l'asthme ou du rhume des foins dans l'étude suisse chez les enfants non vaccinés est de 2,5 %, alors qu'elle avoisine les 12% dans la population générale. Même tendance pour les maladies neurologiques, le déficit d'attention et l'autisme : l'étude a relevé une prévalence de 1 à 2% alors qu'elle est d'environ 8% en population générale. Les résultats obtenus à ce jour montrent très nettement que les enfants non vaccinés sont beaucoup moins malades que les enfants vaccinés.

Andréas BACHMAIR conclut que les enfants vaccinés font 2 à 5 fois plus de maladies que les non vaccinés.

Nous invitons le lecteur à regarder les graphiques présentés sur le site vaccineinjury.

Ces résultats n'ont rien de surprenant : il est évident que les vaccinations sapent dès les premières semaines de la vie tout le potentiel santé des enfants. Qu'y a-t-il de plus dommageable pour l'organisme que ces sollicitations antigéniques intempestives, alors que l'enfant tente d'installer, à son rythme, son identité physique et mentale? Si un peu partout dans le monde, des études de ce genre voient le jour, c'est que le moment est venu de dénoncer fermement les dommages vaccinaux. Les enfants vaccinés – enfants martyrs, victimes d'une gigantesque expérimentation – ne peuvent dissimuler leurs pathologies, et les enfants non vaccinés affichent une excellente santé : que peuvent répondre à cela les partisans des vaccinations? Le mensonge ne peut plus passer, ils sont obligés de reconnaître la réalité des faits.

Mentionnons que trois autres études comparatives ont aussi été réalisées :

- > L'étude de Salzbourg qui portait sur 1004 enfants non vaccinés :
 - asthme 0% (8 à 12% en population générale)
- dermatite atopique 1,2 % (10 à 20 % en population générale)
 - allergies 3% (25% en population générale)
- AHD (syndrome autistique) 0,79 % (5 à 10 % en population générale).

- > L'étude sur le long-terme en Guinée-Bissau [2]: 15000 enfants furent observés pendant 5 ans de 1990 à 1996. Résultats : le taux de mortalité chez les enfants vaccinés, en ce qui concerne le tétanos, la diphtérie et la coqueluche, était deux fois plus élevé que chez les nonvaccinés (10,5% contre 4,7%).
- > L'étude de Nouvelle-Zélande [3] menée en 1992 par l'association Immunization Awareness Society (IAS) qui a porté sur 495 enfants âgés de 2 semaines à 46 mois, 226 vaccinés et 269 nonvaccinés. Résultats :

Symptômes	Vaccinés (226)	Non-vaccinés (269)
Asthme	34 (15%)	8 (3%)
Eczéma	63 (27,88%)	34 (13%)
Otite chronique	56 (24,78%)	16 (5,95%)
Angines à répétition	26 (11,50%)	3 (1,12%)
Apnée, mort subite du nourrisson	14 (6,19%)	4 (1 ,49%)
Hyperactivité	13 (5,75%)	4 (1,49%)
Ablation des amygdales	12 (5,31%)	0
Epilepsie	4 (1,77%)	0
Retard de développement	6 (2,65%)	4 (1,49%)
Diabolo	14 (6,19%)	3 (1,12%)
Diabète	0	0

> L'étude néerlandaise menée par le NVKP en 2005 [4] sur 635 enfants, a montré, comme les études précédentes, que les enfants vaccinés avaient plus de problèmes de santé, plus d'agressivité, plus de retard dans les apprentissages que les enfants non vaccinés (27 % contre 7 %).

Toutes ces études sont éloquentes et montrent que les vaccinations n'apportent pas la santé aux enfants, elles les affaiblissent et les installent dans des maladies chroniques.

RÉFÉRENCES

- [1] Cf. Health Freedom Alliance, «Big study: vaccinated kids 2-5more diseases than unvaccinated», http://journal.livingfood.us/2011/10/09/new-study-vaccinated-children-have2-to-5-times-more-diseases-and-disorders-than-unvaccinated-children septembre 2011
- [2] KRISTENSEN I. et al.: «Routine vaccinations and child survival follow up study in Guinea-Bissau, West Africa», BMJ, 2000, 321: 1435-41
- [3] www.las.org.nz
- [4] «Effets secondaires des vaccinations en Europe», annexe, EFVV, 2006